



Jeu

Vendredi 25 octobre 2013

9h30 : accueil

Introduction (Sibylle Gollac, IDHE – équipe CSU du Cresppa)

- **Apports et limites des approches classiques de la stratification sociale**

Caroline Mazaud, « La plus populaire des classes moyennes? Difficulté à situer et à compter les artisans » (Université de Nantes – CENS)

Frédérique Leblanc, « Situer socialement les libraires? Une gageure » (Université Paris Ouest Nanterre – Cresppa - équipe CSU)

Cédric Hugrée & Laure de Verdalle, « Indépendants *versus* fonctionnaires? Les enseignements d'un jeu de cartes sur les représentations profanes de deux groupes socioprofessionnels » (équipe CSU du Cresppa & Printemps - UVSQ)

Discutant : **Camille Peugny** (Université Paris 8 – équipe CSU du Cresppa)

13h00-14h30 : pause déjeuner

- **Situer socialement les travailleur.se.s indépendant.e.s I : faire parler les trajectoires**

Julien Gros, « Des trajectoires d'ouvriers hors du salariat. Le cas des bûcherons indépendants » (CMH - équipe ETT)

Angèle Christin, « Pige, blog ou salariat? Une comparaison des carrières des journalistes web à Paris et New York » (CMH - équipe ETT – Princeton University)

Scarlett Salman, « Aux frontières de l'indépendance et du salariat, le coaching en entreprise : opportunité et voie de salut pour des classes supérieures en recomposition? » (IDHE – Université Paris Ouest Nanterre)

Discutante : **Sophie Bernard** (Université Paris Dauphine – IRISSO)

Fin de journée prévue à 17h00

9h00-9h30 : accueil des participant.e.s.

- **Les groupes d'indépendant.e.s : classes en soi, classes pour soi?**

Flora Bajard, « Avec ou sans l'État? Comment des céramistes d'art façonnent un groupe professionnel d'indépendants » (Université Pierre-Mendès-France Grenoble 2 – EMC²-LSG)

Sarah Abdelnour, « Une socialisation à l'indépendance? Les recompositions des identités professionnelles et politiques des auto-entrepreneurs » (DIM Gestes – IRISSO)

Baptiste Giraud, « Mobilisation et divisions du petit patronat dans un territoire rural » (Aix-Marseille Université – LEST)

Discutante : **Violaine Girard** (Université de Rouen – Dysola)

12h00-13h30 : pause déjeuner

- **Situer socialement les travailleur.se.s indépendant.e.s II : observer les actions et les interactions au travail**

Nicolas Larchet, « Étranger, déclassé, mais avant tout indépendant. La trajectoire d'un patron d'une épicerie de quartier mauritanien aux États-Unis » (équipe CSU du Cresppa – EHESS)

Caroline Frau, « Les commerçants face aux commerciaux: luttes de juridiction dans un ordre marchand négocié » (IEP de Toulouse – LASSP)

Marc Perrenoud, « Les artisans et leur public : penser le travail indépendant et la stratification sociale avec Bourdieu, Hughes et Becker » (Université de Lausanne – Institut des sciences sociales)

Discutante : **Céline Bessière** (Université Paris Dauphine – IRISSO)

16h30-17h00 : **Conclusion** (Cédric Lomba, équipe CSU du Cresppa)

Indépendant.e.s et classes sociales

Le terme « d'indépendant.e » regroupe généralement les travailleur.se.s qui échappent à la condition salariale et exercent leur activité professionnelle sans être soumis.e à une autorité par contrat de travail. En France, en 2009, l'INSEE en recense 2,3 millions, soit 11 % de la population active occupée. Dans la France contemporaine, qui sont ces travailleur.se.s indépendant.e.s ? Depuis les patrons des grandes entreprises jusqu'aux nouveaux auto-entrepreneurs, en passant par les artisans, commerçants et agriculteurs, comment les situer socialement, malgré leur grande hétérogénéité, tant en ce qui concerne les diplômes que les origines sociales, les revenus, les conditions de travail ou les niveaux et modes de vie ?

Dans la nomenclature des PCS, largement utilisée dans l'étude des classes sociales (dans les travaux quantitatifs, bien sûr, mais aussi dans les travaux qualitatifs qui la mobilisent pour objectiver l'appartenance de classe des personnes enquêtées), les travailleur.se.s indépendant.e.s constituent un groupe défini de façon principalement négative, rassemblant les non salariés au sein des catégories des agriculteurs d'une part et des artisans, commerçants et chefs d'entreprise d'autre part. Pour autant, ces grandes catégories ne rassemblent pas que des indépendant.e.s *stricto sensu*, certains dirigeants d'entreprise étant salariés. Inversement, on retrouve des indépendant.e.s au sein de certaines catégories salariés (notamment des professions libérales ou exercées en « free lance »). Les travaux récents montrent d'ailleurs que, dans de nombreuses professions, les frontières du salariat et de l'indépendance se brouillent avec le développement de nouveaux statuts et la précarisation d'autres. Cette nomenclature offre donc peu d'outils pour saisir les points communs ou les hiérarchies internes à ces groupes de travailleur.se.s dit.e.s « indépendant.e.s ». Tandis que les catégories socioprofessionnelles salariées suivent une hiérarchisation sociale fine adossée aux classifications des entreprises et de la fonction publique ou aux niveaux de diplôme, les groupes indépendants font l'objet d'une stratification bien plus élémentaire. Les indépendant.e.s échappent ainsi à la plupart des études sur la stratification sociale.

Depuis le milieu des années 2000, l'intérêt porté aux « indépendant.e.s » comme le renouvellement des questions qui se posent à leur égard, nécessite de faire le point sur les recherches en cours. La diversité des situations des indépendant.e.s tant en termes de secteurs d'activité, de statuts juridiques, de conditions de travail et de type de tâches effectuées ou encore de rémunération pose la question de la pertinence d'une analyse séparée de ces travailleur.se.s, à partir d'une conception de la stratification sociale qui placerait les indépendant.e.s « à part ». Dès lors, comment arriver à situer socialement les indépendant.e.s ? Si certaines notions, comme celle de « classes populaires », permettent dans une certaine mesure de penser ensemble ouvriers, agriculteurs et petits artisans (contrairement à celle de prolétariat, par exemple, comme le souligne Olivier Schwartz), la condition dominée des uns s'avère plus aisée à démontrer que celle des autres : parce qu'elle est visible dans la hiérarchie des professions salariées, la position subordonnée des ouvriers dans la

sphère du travail a notamment été cristallisée dans la nomenclature des PCS, ce qui n'est le cas ni pour les artisans ni pour les agriculteurs (qui, de fait, n'appartiennent pas tous aux classes populaires).

Certaines contributions à ces journées d'études mettront ainsi l'accent sur les difficultés méthodologiques et conceptuelles particulières rencontrées par les chercheur.se.s lorsqu'il.elle.s tentent de définir un groupe d'« indépendant.e.s », de circonscrire leur secteur d'intervention professionnelle, ou d'analyser leur position dans les rapports sociaux de pouvoir et de domination. D'autres contributions montreront comment, au travers d'interrogations variés, émergent des outils pour situer la position des travailleur.se.s indépendant.e.s au sein des rapports sociaux. On peut par exemple partir de la question des façons dont les travailleur.se.s indépendant.e.s défendent eux-mêmes leur place et sa spécificité au sein de la société actuelle, en s'appuyant sur quels ressorts ? Comment affirment-il.elle.s leur position et défendent-il.elle.s leurs intérêts à l'échelle individuelle ou collective, à l'intérieur de leur groupe professionnel ou encore vis-à-vis de l'extérieur ? Comment articulent-ils leur statut d'indépendant.e à leur appartenance professionnelle et à leur métier : dans quelles situations mettent-ils en avant l'un plutôt que l'autre et lequel ? Quels « arrangements » permettent la défense de l'autonomie de l'indépendance et de revendications collectives de statuts et/ou de métiers ? Une partie des communications analysera dans quelle mesure ces arrangements sont révélateurs des rapports sociaux de pouvoir et de domination qui traversent un groupe de travailleur.se.s indépendant.e.s, et le situent au sein des hiérarchies qui parcourent l'ensemble de la société ? D'autres pistes seront proposées pour analyser la position sociale des groupes d'indépendants. Une partie des communications s'attachera en particulier à montrer ce qu'apprennent les trajectoires – sociales, mais aussi familiales ou résidentielles – des individus qui composent ces groupes : au travers de l'origine sociale notamment, que disent ces trajectoires des capitaux de ces travailleur.se.s ? Quelle signification prend le passage par l'indépendance dans leurs parcours ? Constitue-t-il une voie d'ascension, un pis-aller, un déclassement ? Une autre partie des contributions se concentrera davantage sur les apports d'une observation fine des interactions des travailleur.se.s indépendant.e.s avec les différents interlocuteur.rice.s que leur procure leur activité professionnelle, clients et fournisseurs notamment. Dans quelle mesure ces interactions sont-elles révélatrices des rapports sociaux de pouvoir et de domination qui traversent un groupe de travailleur.se.s indépendant.e.s, et le situent au sein des hiérarchies qui parcourent l'ensemble de la société ? Ces différentes pistes permettent-elles plus largement d'enrichir la réflexion sur les outils méthodologiques aujourd'hui opérants pour analyser les rapports sociaux de classe ?



Indépendant.e.s et classes sociales

Journée d'étude organisée par [Sibylle Gollac](#) (IDHE) et [Frédérique Leblanc](#) (Cresppa-CSU)

24-25 octobre 2013

Résumés des communications

1. Apports et limites des approches classiques de la stratification sociale

[Caroline Mazaud](#), « La plus populaire des classes moyennes ? Difficulté à situer et à compter les artisans » (Université de Nantes – CENS)

Avec ses 920 000 entreprises, l'artisanat serait, selon ses représentants, la « première entreprise de France », secteur dynamique accueillant toujours plus d'artisans. Cette rhétorique professionnelle vient contredire les connaissances que nous avons de l'évolution de la structure sociale, caractérisée par un mouvement de salarisation accrue et durable et un recul de la part des indépendants dans la population active.

Combien compte-t-on d'artisans en France et comment caractériser leur position dans la stratification sociale ? Dans quelle(s) source(s) le chercheur peut-il puiser pour répondre à ces questions ?

Alors que les sociologues de l'artisanat pouvaient adosser leurs enquêtes à la nomenclature des CSP (puis des PCS) dans les années 1970-1980, il semble plus difficile de la mobiliser aujourd'hui. Il coexiste en effet deux définitions de l'entreprise artisanale dont les contours divergent désormais fortement : une définition économique sur laquelle s'appuie l'INSEE et une définition juridique, officielle, qui repose sur l'immatriculation de l'entreprise au Répertoire des métiers. Si le champ de l'artisanat de la nomenclature des PCS recouvre d'assez près les activités du Répertoire des métiers, c'est la taille de l'établissement qui diffère d'une définition à l'autre : la définition économique retenue par l'INSEE est en effet plus restrictive que la définition juridique puisqu'elle réduit les contours de l'entreprise artisanale au seuil de 9 salariés. Or, les artisans qui immatriculent leur entreprise au Répertoire des métiers peuvent, grâce au « droit de suite » adopté en 1995, rester officiellement artisan quand bien même ils dépasseraient cette limite.

Cette communication s'attachera à exposer les difficultés méthodologiques et conceptuelles rencontrées pour définir le groupe des artisans et à analyser la position qu'il occupe dans la stratification sociale, entre classes populaires et classes moyennes.

[Frédérique Leblanc](#), « Situer socialement les libraires ? Une gageure » (Université Paris Ouest Nanterre – Cresppa - équipe CSU)

Les petits commerçants indépendants se situent dans la partie basse de l'espace social, et ce depuis très longtemps (cf. les travaux de Marx et de nombreux historiens de la fin du XVIIIe ou du XIXe siècle). Après s'être structuré autour de la production au XIXe siècle, le monde du travail s'organise autour des exigences de la distribution : dans les deux cas, le petit commerce est censé produire peu de valeur ajoutée spécifique. Au XXe siècle pourtant, il constitue une des voies de sortie du salariat (Castel, 1995) pour un droit d'entrée modique. Aujourd'hui les « commerçants et assimilés » représentent 6 % des personnes en activité en 2008, 8,3 % des actifs et 3,6 % des actives (source Insee). Mais très peu de travaux de sociologie portent sur ces



professionnels ou les incluent dans leurs observations, et le coût d'accès au terrain, certes très dissuasif, n'est sans doute qu'une des raisons de cette invisibilité.

La position économiquement et socialement dominée des commerçants de proximité les situe dans leur ensemble, à l'exception du pharmacien, dans les petites classes moyennes. Mais cet étiquetage social (Desrosières et Thévenot, 1988) est inadéquat dès lors que leurs attributs ne les renvoient pas tous à la partie la plus dominée de l'espace social : l'appartenance des libraires aux « industries culturelles » les positionne plus du côté de la « petite bourgeoisie nouvelle » (Bourdieu, 1979 ; Bernard, 2013) ou de la part des classes moyennes vivant de son capital culturel (Chauvel, 2006) que des petites classes moyennes. Ils constituent un cas particulier d'actifs endossant une assignation sociale à une position basse dans la classe moyenne, une situation professionnelle dominée au sein de leur secteur professionnel (le prix des livres est fixé par les éditeurs et la part qui leur revient par les distributeurs), mais une appartenance au secteur culturel qui les tient à distance des petites classes moyennes. En effet, il n'est pas possible de comprendre la position sociale des « commerçants et assimilés » (croisement de la place qu'ils se sentent occuper et celle que la société leur assigne) en se restreignant à la nature de leur travail (le commerce) et à la taille de leur entreprise (moins de 10 salariés) sans prendre aussi en considération d'autres facteurs qui agissent sur leurs carrières et leurs modes de vie.

[Cédric Hugrée](#) et [Laure de Verdalle](#), « Indépendants versus fonctionnaires ? Les enseignements d'un jeu de cartes sur les représentations profanes de deux groupes socioprofessionnels » (équipe CSU du Cresppa & Printemps – UVSQ)

En France, tout semble opposer les indépendants aux fonctionnaires. Rares sont en effet les groupes sociaux qui cumulent autant d'indices de distance sociale sur le plan historique, symbolique et sociologique. Les observations en matière de vote et d'orientation partisanes dominent les commentaires sur cette opposition et synthétisent la description de deux mondes inconciliables, à l'échelle de la société française, dans leurs modes de vies et leurs représentations sociales.

Mais l'évidence et la pertinence de ce clivage dans les catégorisations juridiques et statistiques françaises sont-elles partagées par les agents sociaux ? Et quel sens ces agents sociaux attribuent-ils aujourd'hui à cette opposition ?

Pour répondre à ces questions, nous présenterons les résultats d'une enquête expérimentale, inspirée de l'expérience de Luc Boltanski et Laurent Thevenot (1983), et demandant à 547 enquêtés de classer un jeu de 33 cartes de professions en formant des groupes de cartes puis en nommant les groupes ainsi constitués. Ce recours à un dispositif empirique original prolonge l'analyse des catégorisations profanes de l'espace socioprofessionnel français (Brousse et al., 2012a, 2012b). Dans notre cas, nous nous sommes focalisés sur les usages que les enquêtés ont fait des cartes de fonctionnaires et d'indépendants, soit 10 cartes (5 cartes d'indépendants, 5 cartes de fonctionnaires). En travaillant simultanément sur les classements effectués (au niveau des paquets constitués par les enquêtés mais aussi des paires de cartes, i.e. des associations de cartes deux à deux) et sur les intitulés attribués aux paquets, nous disposons d'un matériau extrêmement riche pour mettre en lumière le traitement – indéniablement spécifique - qui a été réservé à ces 10 cartes par les enquêtés qui aboutit à la séparation systématique des cartes d'indépendants de celles de fonctionnaires.

2. Situer socialement les travailleur.se.s indépendant.e.s (1) : faire parler les trajectoires

[Julien Gros](#), « Des trajectoires d'ouvriers hors du salariat. Le cas des bûcherons indépendants » (CMH - équipe ETT)

Dans cette communication, je propose d'approcher de manière dynamique les positions sociales d'ouvriers non salariés. Les bûcherons indépendants réalisent une activité dangereuse, physique et pénible qui les



rapproche des ouvriers. Dans le même temps, les conditions de réalisation de cette activité les écartent de la figure typique de l'ouvrier de l'industrie : ils sont indépendants, rémunérés en fonction de la quantité de bois abattu, et très autonomes dans la réalisation de ce travail. Ils offrent donc l'occasion d'observer comment l'indépendance modèle les trajectoires sociales dans les fractions dominées de la structure sociale et du marché du travail.

Si certains travaux ont insisté sur les situations intermédiaires entre salariat et indépendance de certains groupes sociaux, la sociologie des classes populaires reste sujette à un implicite salarial qu'il faut questionner. L'accès à l'indépendance professionnelle y objective souvent une mobilité sociale par le haut et, pour les hommes, une sortie du monde ouvrier. Cette zone de transit est pour partie le produit d'une construction statistique. Elle constitue en réalité un espace au sein duquel se déploient et s'attardent des trajectoires, en particulier dans les mondes ruraux. Par l'analyse des trajectoires sociales de bûcherons indépendants, je cherche à restituer certaines spécificités de ces classes populaires non salariées. Pour cela, je m'appuie sur une enquête de terrain menée de 2007 à 2013 sur le secteur forestier d'une région rurale de l'Est de la France.

[Angèle Christin](#), « Pige, blog ou salariat ? Une comparaison des carrières des journalistes web à Paris et New York » (CMH - équipe ETT – Princeton University)

Les textes de loi sur le journalisme en France établissent une stricte distinction entre « journalistes professionnels » faisant des « piges » pour des publications diverses, dont des sites d'information en ligne, et « blogueurs » qui écrivent pour le plaisir et ne sont pas concernés par les mesures de protection des pigistes. Cette distinction est souvent reprise par les rédacteurs-en-chef des sites d'information français, qui différencient les journalistes diplômés d'une école de journalisme exerçant des piges rémunérées des blogueurs qui écrivent pour « partager leur passion » et qui ne sont généralement pas rémunérés.

L'analyse des trajectoires des pigistes et des blogueurs dans les champs du journalisme en ligne en France et aux États-Unis vient mettre à mal cette distinction. A partir de 88 entretiens enregistrés avec des journalistes web à Paris et New York (dont 37 personnes qui se déclarent pigistes ou blogueurs), il apparaît que la grande majorité des personnes interrogées présentent des profils complexes qui empruntent à ces deux catégories. Certains journalistes professionnels ont ainsi également des blogs non rémunérés, et certains blogueurs qui ont une activité principale distincte sont malgré tout rémunérés pour leurs articles.

Dans cette intervention, je préciserai les différents mécanismes à l'œuvre dans la construction des carrières de travailleurs indépendants dans le journalisme en ligne afin de complexifier la distinction entre « pigiste professionnel » et « blogueur amateur », en insistant sur les différences et similarités qui émergent de la comparaison entre le cas français et le cas américain. J'examinerai le rôle du cadre légal qui régule la profession journalistique ; l'influence de la position dans le champ des individus concernés ; les différentes stratégies qu'ils développent afin d'établir leur notoriété ; et enfin le rôle des employeurs dans la reproduction des inégalités entre différentes catégories de travailleurs et le maintien d'une certaine opacité sur les réelles capacités d'emploi du journalisme web au début du XXI^e siècle.

[Scarlett Salman](#), « Aux frontières de l'indépendance et du salariat, le coaching en entreprise : opportunité et voie de salut pour des classes supérieures en recomposition ? » (IDHE – Université Paris Ouest Nanterre)

La question des liens entre « indépendance » économique et juridique et classes sociales peut être abordée à partir de l'exemple des coachs en entreprise, groupe professionnel émergent depuis la fin des années 1990 en France. En effet, derrière l'hétérogénéité apparemment irréductible de ce groupe professionnel, deux principales voies d'entrée peuvent être dégagées : la première est constituée de consultants et de formateurs, qui ont, pour l'essentiel, toujours exercé sous des statuts « hybrides », à la lisière entre indépendance et salariat, avec des trajectoires professionnelles et biographiques marquées par l'irrégularité et le



foisonnement ; la deuxième se compose d'anciens cadres de grandes entreprises qui se reconvertissent suite à une rupture professionnelle – licenciement ou plafonnement – parfois liée à une rupture d'ordre personnel – divorce, maladie... Se met ainsi en place une convergence entre des trajectoires professionnelles et personnelles marquées par l'irrégularité ou par la rupture, et des statuts dans l'emploi qui paraissent ici plus « ouverts » et plus faciles d'accès que le salariat, pour des catégories qui ont des ressources économiques au démarrage de leur activité. D'une part, le coaching, activité non réglementée, offre aux consultants et aux formateurs l'opportunité d'élargir la palette des activités proposées à leurs clients – la diversification des activités étant une condition importante de survie des consultants exerçant comme indépendants – voire, dans un registre plus symbolique, d'unifier leur parcours heurté et irrégulier sous la bannière du coaching, qui qualifie la diversité des expériences professionnelles et personnelles en valeur sur le marché du travail. D'autre part, si l'indépendance permet à des anciens cadres progressivement écartés des marchés internes des grandes entreprises de « rebondir » et de retrouver une activité professionnelle, comme l'a montré S. Pochic, la spécificité du coaching est de promettre à ces (re)convertis une voie de salut personnel : en tant qu'activité d'accompagnement des cadres dans les entreprises en vue de l'atteinte de leurs objectifs professionnels, le coaching permet à ces anciens cadres d'aider celles et ceux qu'ils étaient quelques années auparavant, comme ils ont souvent été eux-mêmes « aidés », et de rejouer leur partie, de l'extérieur. Reste encore à préciser le type de statuts utilisés par les coachs : si la majorité d'entre eux ne sont pas salariés, ils n'hésitent cependant pas à adopter successivement ou simultanément une pluralité de statuts « hybrides », à la frontière entre indépendance et salariat, dont certaines formes, comme le portage salarial, peuvent être qualifiées de « salariat libéral » selon R. Caveng ou d'« indépendance protégée » selon F. Darbus. Autrement dit, si l'indépendance représente une opportunité d'activité professionnelle pour des individus des classes supérieures en reconversion ou en recomposition ou pour quelques individus des classes populaires en voie d'ascension par des chemins détournés, cette catégorie est elle-même transformée, de façon à limiter le risque professionnel qui lui est inhérent.

3. Les groupes d'indépendant.e.s : classes en soi, classes pour soi ?

[Flora Bajard](#), « Avec ou sans l'État ? Comment des céramistes d'art façonnent un groupe professionnel d'indépendants » (Université Pierre-Mendès-France Grenoble 2 – EMC²-LSG)

Cette communication expose les moyens mis en œuvre par les céramistes d'art – et notamment par leurs instances représentatives - pour se professionnaliser (en termes de définition des frontières et du contenu du métier), et pour assurer leur maintien dans l'emploi face à certaines menaces (concurrence de l'amateurisme, précarité financière, mauvaise protection sociale, politiques publiques parfois concurrentes avec les visions portées par les professionnels...). Cette organisation collective - l'une des plus marquée parmi le secteur des métiers d'art - s'effectue à travers une chambre syndicale (Ateliers d'Art de France), et une union d'associations de professionnels (Collectif National des Céramistes).

Ces dernières s'appuient sur leur représentativité et leur expertise, et mobilisent l'éthique professionnelle, autrement dit leur conception du métier. Elles mettent aussi en œuvre deux modalités de structuration et d'action collective : une auto-organisation associative qui organise la profession « par le bas » en contrôlant les principaux espaces de socialisation professionnelle et de commercialisation (CNC), une professionnalisation de la représentation auprès des autorités publiques et une aide matérielle notamment (AAF).

Cette communication montre un processus de professionnalisation multi-située, reposant sur des modalités distinctes mais complémentaires, où l'auto-organisation professionnelle joue un rôle essentiel dans le maintien individuel et collectif de ces indépendants. Pourtant, elle met aussi en lumière leurs vulnérabilités : d'une part, la prise en charge de ces problématiques à l'échelle du groupe professionnel témoigne des apories



du système général de protection sociale des indépendants. D'autre part, cette professionnalisation s'avère inégalitaire et contingente, puisque conditionnée par diverses dispositions sociales et caractéristiques de cet espace (ressources militantes, matérielles, politiques, cognitives).

Sarah Abdelnour, « Une socialisation à l'indépendance ? Les recompositions des identités professionnelles et politiques des auto-entrepreneurs » (DIM Gestes – IRISSO)

Cette communication vise à saisir les statuts et les identités socio-professionnelles des auto-entrepreneurs, partagés entre plusieurs conditions de travail. Il s'agit d'analyser une situation de socialisation au travail indépendant, puisque la très grande majorité des auto-entrepreneurs n'étaient pas initialement des indépendants. Cette communication est issue d'une recherche de thèse portant sur le régime de l'auto-entrepreneur, envisagé de sa conception politique à ses usages.

Le régime de l'auto-entrepreneur, mis en place en janvier 2009, est un régime social et fiscal dérogatoire de création d'entreprises individuelles. Sa finalité, au-delà de la simplification de la création d'entreprises, consiste en la promotion du cumul des revenus via le travail indépendant. Si les situations socioprofessionnelles des auto-entrepreneurs sont particulièrement hétérogènes, ils ont toutefois pour point commun d'être devenus, du moins partiellement, des travailleurs indépendants. Je souhaiterais ici revenir sur l'impact de l'inscription comme auto-entrepreneur sur les habitus économiques et politiques des usagers du dispositif. Ce dernier est utilisé pour se procurer des revenus supplémentaires ou pour accéder à un emploi dénié sous sa forme salariée. Les auto-entrepreneurs apprennent dès lors à ne compter que sur eux-mêmes pour travailler et accroître leurs revenus, ce qui participe d'une transformation pratique et symbolique de leur rapport au travail comme à la politique au sens large.

La communication se concentrera alors sur la manière dont le régime véhicule voire renforce l'adhésion à des discours de promotion de l'initiative individuelle et de stigmatisation de l'assistanat. Un éclairage sera proposé sur les actions individuelles et collectives des auto-entrepreneurs, entre mouvements sociaux de défense du régime (les "poussins") et actions individuelles de contestation dans les cas de salariat déguisé (par le recours au droit).

[Baptiste Giraud](#), « Mobilisation et divisions du petit patronat dans un territoire rural » (Aix-Marseille Université – LEST)

4. Situer socialement les travailleur.se.s indépendant.e.s (2) : observer les actions et les interactions au travail

[Nicolas Larchet](#), « Mohammed's Corner. Le quotidien d'un patron d'épicerie mauritanien dans un quartier populaire noir américain » (équipe CSU du Cresppa – EHESS)

Quand on dit qu'on va chez l'« Arabe du coin » à Paris, le « Paki » à Manchester ou le « Chino » à Barcelone, l'on décrit dans la langue de tous les jours un phénomène que la langue sociologique désigne sous le terme de « niche ethnique » : l'existence de secteurs d'emploi – ici, le commerce de proximité – où une minorité est surreprésentée par rapport à sa part dans le volume total de l'emploi. Aux-États-Unis, les « magasins du coin » (corner stores) des grands centres urbains ont ainsi vu se succéder à leur tête plusieurs vagues d'immigrants, jouant le rôle de « minorités intermédiaires » (middleman minorities) entre les communautés blanche et noire : Juifs d'Europe de l'Est dans l'entre-deux guerres, Coréens dans les années 1970, Arabes aujourd'hui.

Cette communication porte sur l'un de ces travailleurs indépendants, rencontré au cours d'une enquête ethnographique dans une épicerie d'un quartier populaire noir de La Nouvelle-Orléans. Mohammed D., âgé de 39 ans au moment de l'enquête, a été directeur de production d'une entreprise de pêche sur la côte



mauritanienne et investisseur à Nouakchott avant d'abandonner un « salaire de ministre » pour émigrer aux États-Unis où il fut chauffeur de taxi dans le Kentucky, directeur associé d'une station-service, puis propriétaire et gérant d'une épicerie à La Nouvelle-Orléans.

Étranger mais marié à une Américaine, déclassé mais indépendant, comment ce dernier se situe-t-il socialement ? Alors que les commerçants étrangers sont régulièrement accusés d'exploiter la communauté noire, comment instaurer une relation de confiance et de proximité quand on occupe une position sociale définie par des propriétés opposées à sa clientèle (sexe, race, classe) ? Peut-on mettre à distance les rapports de pouvoir quand ils semblent se manifester avec autant d'évidence dans les propriétés objectives des acteurs et de l'interaction ? À partir de l'observation de ses interactions au travail, nous verrons comment Mohammed s'est construit une place sociale dans un monde qui ne lui était pas acquis, faite d'un savant dosage d'humour et d'humilité, de distance et d'implication.

[Caroline Frau](#), « Les commerçants face aux commerciaux : luttes de juridiction dans un ordre marchand négocié » (IEP de Toulouse – LASSP)

Les buralistes, tout comme l'ensemble des commerçants, travaillent dans des ordres marchands s'appuyant sur des normes et des règles en partie indépendantes des acteurs qui y interviennent et sur un système d'interdépendance, voire de dépendance, aux divers partenaires de l'échange. Intermédiaires entre les fabricants et le consommateur final, leur rôle dans l'institution marchande est d'acheter et de revendre des marchandises et entre ces deux temps d'action, de gérer les stocks de produits. De ce fait, ils sont insérés dans un système d'interdépendance complexe avec l'ensemble des acteurs de la distribution commerciale. Dans ces configurations marchandes, les buralistes, de manière collective et individuelle, évaluent et définissent constamment leur position, revendiquant des savoir-faire et une autonomie à exercer leur métier alors qu'ils sont confrontés à des assignations variées de la part des autres professionnels du marché, en particuliers les commerciaux. Si de nombreux travaux ont mis en évidence les contradictions qu'il peut y avoir entre les injonctions au professionnalisme du groupe organisé et les injonctions externes des acteurs avec lesquels une profession interagit, le cas des buralistes et des commerciaux de leurs fournisseurs révèle une définition des rôles fondée sur des représentations économiques communes, dérivées des sciences du marché. L'organisation professionnelle des débitants de tabac et les acteurs du marché veulent imposer des techniques de gestion, d'achat et de vente des produits destinées à rationaliser et à optimiser le fonctionnement des débits. Néanmoins, leurs stratégies sont diverses et prennent des formes de concurrence pour monopoliser certaines activités et les frontières de leurs juridictions respectives.

[Marc Perrenoud](#), « Les artisans et leur public : penser le travail indépendant et la stratification sociale avec Bourdieu, Hughes et Becker » (Université de Lausanne – Institut des sciences sociales)

Pour aborder la stratification sociale chez les travailleurs indépendants, je m'appuierai sur les enquêtes de terrain que j'ai pu mener au cours des dernières années dans deux grands types d'espaces professionnels : d'une part les indépendants d'un canton des Corbières enquêtés à la fin des années 2000 dans les secteurs du bâtiment, des métiers d'art et de la petite production/transformation agro-alimentaire (Perrenoud, 2008, 2012) et d'autre part les salariés atypiques que sont les musiciens ordinaires vivant au quotidien en free lance, petits entrepreneurs de leur propre carrière/existence et parmi lesquels j'ai mené un travail ethnographique pendant dix ans (Perrenoud, 2007).

Je rappellerai comment les métiers indépendants se prêtent particulièrement bien à l'analyse hughesienne en termes de mobilité individuelle et/ou collective (Hughes, 1996). Ainsi reprenant la conception interactionniste de groupes professionnels à la fois produits de constructions socio-historiques et marqués par une hétérogénéité interne, je défendrai l'idée que l'on gagne à utiliser cette conception à partir d'un postulat dispositionnaliste. Il s'agit ainsi de montrer la diversité des propriétés sociales et des formes de capital



Cultures et sociétés urbaines

mobilisables (spécifique, économique, culturel etc.) d'ans l'exercice d'un même métier et en même temps de s'intéresser aux différentes modalités d'inscription sociale auxquelles renvoie la mobilisation de tel ou tel type de ces capitaux, en particulier dans la relation avec la clientèle/le public de l'indépendant.e. Cette démarche permet aussi d'envisager différents types de reconnaissance, voire de consécration professionnelle (dans son village/quartier, dans son groupe professionnel, vis-à-vis de ses clients etc.), pour éclairer la question de la stratification sociale objective/subjective (Attias-Donut et Wolff, 2001).